



Litige avec un vendeur auto qui n'a pas fait de passage aux mine

Par **sev**, le **07/05/2009** à **14:29**

Bonjour,

j'ai acheté une voiture à un concessionnaire il y a un mois de cela ;
ce vehicule etait precedement un vehicule d'entreprise donc enregistrer comme derive vp
quand j'ai voulu faire la carte grise ils m'ont repondu qu'il ne pouvait pas me l'enregistrer
comme voiture de particulier il fallait un passage aux mine passage impossible car sixieme et
septieme ceinture de securtie pas installer .
mon garagiste me dit que c'etait a mon concessionnaire le me vendre le vehicule avec ceinture
intalle et passage au mine fait

Hors le vendeur qui est concessionnaire me soutient que je ne dois pas faire un passage aux
mine que la prefecture doit se tromper que ce n'etait pas à lui de le faire au moment de la
vente .

je ne sais pas trop quoi en penser le vendeur est il mal honnete?